

## CAMPAGNES POUR DES SALAIRES MINIMAUX EN SUISSE

### La campagne „Pas de salaires inférieurs à 3'000 francs ! » depuis ses prémises en 1998

En Suisse, les syndicats ont lancé dès 1998, sous le slogan « Pas de salaires inférieurs à 3'000 francs », une campagne pour des salaires minimaux. Son point de départ était un bilan sous forme d'autocritique. La Suisse venait de traverser une crise économique de sept ans, qui avait engendré un taux de chômage élevé, inédit jusqu'alors, et une vive pression sur les salaires et les conventions collectives existantes. D'une manière générale, compte tenu de la crise et de la tertiarisation de l'économie, les syndicats se trouvaient dans une position de faiblesse. Dans le secteur des services, l'assujettissement à une convention collective à la fin des années 90 n'atteignait même pas 40%. **Seule une minorité des employés étaient subordonnées à des régulations de salaires minimaux dans le cadre d'une convention collective.** Et un examen plus minutieux aboutissait au constat que certains salaires conventionnels n'étaient en fait que des salaires de famine. **La raison essentielle de ces bas salaires ne résidait pas tant dans le faible niveau de création de richesses, que dans la médiocrité des rapports entre forces sociales et patronales.** La traditionnelle stratégie des syndicats était de négocier des conventions d'un haut niveau et de ce fait des salaires minimaux élevés branche par branche, domaine spécialisé par domaine spécialisé. A la fin des années 1990, il s'est avéré que cette voie n'était de toute évidence plus praticable.

Ce constat final a inspiré une révision de la stratégie. Un élément en outre important pour les bas salaires était la transition entre des rapports de forces liés à la branche et des rapports de force sociaux, autrement dit à la **politisation des salaires**. Ce n'était pas une mince entreprise dans un pays comme la Suisse, où parler des niveaux des salaires équivalait à transgresser un tabou. Les syndicats fixèrent le chiffre suggestif et passe-partout de 3'000 francs. Ceci correspondait en gros en 1998 à 60% du salaire moyen. En stigmatisant ainsi tout salaire inférieur comme étant indécent et inconvenant, on renvoyait la balle dans le camp des employeurs, tenus dès lors de développer des arguments. Concrètement, les syndicats mettaient sur pied d'égalité l'obtention de salaires minimaux et les **contrats collectifs de travail généralement contraignants** ou, lorsque ces derniers n'existaient pas, la fixation de **salaires minimaux légaux**.

### Bilan

La campagne pour des salaires minimaux a rencontré un **large soutien au sein de la population**. Les syndicats ont soulevé une vague de sympathie et amélioré leur image de marque. Dans les différentes branches, qui se trouvaient au centre de la campagne, **des améliorations significatives des salaires minimaux conventionnels** ont pu être obtenues (voir tableau 1). Les 3'000 francs sont devenus un chiffre référence pour la population. **Entre 1998 et 2006, la proportion des salaires inférieurs à 3'000 francs est descendue de 8.9 à 3.7%** (voir illustration 1). En outre, la disparité des salaires a pu être réduite dans les branches à bas salaires.

Branche	1998	2000	2002	2004	2008
Buchhandel	2890	3000	3200	3270	3450
Detailhandel, Coop	2400 - 2700*	2400 - 2700*	3200	3300	3600
Detailhandel, Migros	2500 - 2800	2600 - 2900	3150	3300	3300 - 3600*
Druckindustrie	2800	2900	3000	3000	3300
Gastgewerbe	2350	2410	3000	3120	3300
Textilindustrie	2365	2390	2750	3050	3420**

\* Regional unterschiedliche Mindestlöhne \*\* Qualifizierte angeleitete Arbeiten

Branche					
Commerce du livre					
Commerce de détail, Coop					
Commerce de détail, Migros					
Imprimerie					
Hôtellerie-Restaurant					
Industrie textile					

\*Salaires minimaux variables selon les régions \*\*Travaux qualifiés spécialisés

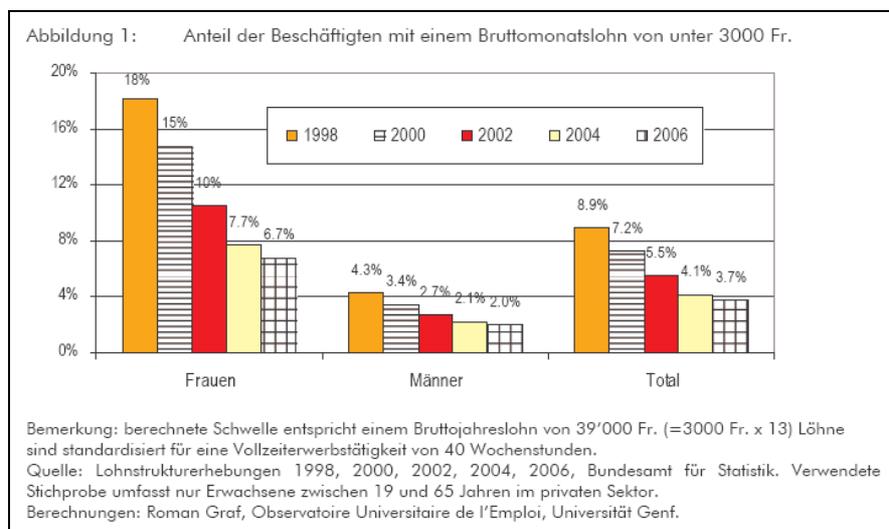


Illustration 1: Proportion des employés percevant un salaire mensuel brut inférieur à frs 3'000

**Graphique**

Femmes	Hommes	Total
--------	--------	-------

Remarque: le seuil calculé correspond à un salaire annuel brut de frs 39'000 (= frs 3'000 x 13). Les salaires sont standardisés, pour un emploi à temps plein de 40 heures hebdomadaires.  
Source : Statistiques sur la structure des salaires 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, Office fédéral de la statistique. L'échantillon utilisé englobe uniquement des adultes entre 19 et 65 ans dans le secteur privé.  
Calculs : Roman Graf, Observatoire Universitaire de l'Emploi, Université de Genève

Remarque: l'inflation n'est pas prise en compte dans le tableau!

## **La seconde campagne pour des salaires minimaux 2008**

En avril 2008, l'Union Syndicale Suisse lance une seconde campagne pour des salaires minimaux. Les revendications ont été adaptées et incluent cette fois-ci également une revendication de salaire minimal pour les travailleuses et travailleurs spécialisés.

- 3'500 francs 13 fois par an (= 60 % du salaire moyen)
- Resp. 20 francs de l'heure plus les vacances (= 60 % du salaire moyen)
- 4'500 francs 13 fois par an pour les employés spécialisés et expérimentés

L'Unia engagera de nouvelles actions pragmatiques, dont les objectifs se traduiront dans les faits par l'établissement d'un lien entre les situations concrètes existant dans les différentes branches.

### **Activités déployées jusqu'à ce jour**

- La campagne a démarré en avril par une conférence de presse à l'occasion de la manifestation pour les salaires de la CES.
- Quelques jours plus tard une journée nationale sur le thème „Campagne salaires en Suisse et en Europe“ s'est déroulée avec la participation de la CES et de la DGB, afin d'établir le lien entre la campagne suisse et la campagne salaires de la CES.
- Dans les branches concernées de l'industrie et du secteur des services, des plans de mobilisation ont été élaborés.
- En outre la question du salaire minimal a été associée à la campagne contre le dumping salarial, en rapport avec la discussion politique en vue de la reconduction de l'accord CH-UE sur la libre-circulation des personnes.

### **Liens**

[http://unia.ch/news\\_aktionen.9.0.html?&no\\_cache=1&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=3599&tx\\_ttnews\[backPid\]=279&cHash=3cd3d57e98](http://unia.ch/news_aktionen.9.0.html?&no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=3599&tx_ttnews[backPid]=279&cHash=3cd3d57e98)

<http://unia.ch/Mindestloehne.2966.0.html?&L=0%2Fd%2Findex.php>

[www.sgb.ch](http://www.sgb.ch)